

**VILLE D'ETAMPES****-----
Extrait du Registre
Des délibérations du Conseil municipal****-----
Séance du mardi 22 avril 2014
-----**

L'An deux mil quatorze, le mardi 22 avril à dix-neuf heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI.

ETAIENT PRESENTS : Madame Marie-Claude GIRARDEAU ; Monsieur Jean-Claude TOKAR ; Madame Isabelle TRAN QUOC HUNG ; Monsieur Bruno DA COSTA ; Monsieur Dramane KEITA ; Madame Elisabeth DELAGE ; Monsieur Gilles BAUDOIN ; Madame Mama SY ; Monsieur Patrick LEBEL ; Madame Evane PEREIRA-ENGEL ; Monsieur Bernard LAPLACE ; Madame Colette WILK ; Monsieur Gilbert DALLERAC ; Monsieur Abdelaziz KIKOU ; Monsieur Bernard LAUMIERE ; Madame Béatrice DIABI ; Monsieur Eric DELOIRE ; Monsieur Patrick THOMAS ; Madame Nathalie PABOUDJIAN ; Madame Denise DEPOORTERE ; Madame Françoise PYBOT (à partir de 19 h 03) ; Monsieur Pascal BONIN (jusqu'à 19h50) ; Monsieur Mathieu HILLAIRE ; Monsieur François JOUSSET.

ABSENTS REPRESENTES : Monsieur Franck MARLIN représenté par Monsieur Bruno DA COSTA ; Madame Carole VESQUE représentée par Madame Denise DEPOORTERE ; Madame Amandine AULAS représentée par Madame Elisabeth DELAGE ; Madame Claude MASURE représentée par Madame Isabelle TRAN QUOC HUNG ; Madame Fany MICHOU représentée par Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI ; Monsieur Franck COENNE représenté par Monsieur Jean-Claude TOKAR ; Monsieur Miloudi JABRI représenté par Madame Marie-Claude GIRARDEAU ; Madame Marie-Thérèse WACHET représentée Monsieur Pascal BONIN.

ABSENT EXCUSE : Monsieur Jean-Charles LORENZO ;

ABSENTE : Madame Nezha JAÏT ;

SECRETARE DE SEANCE : Monsieur Bernard LAUMIERE

ORDRE DU JOUR

Installation d'un nouveau Conseiller municipal.....3

FINANCES

1. Débat des orientations budgétaires.....3

La séance est ouverte à 19h sous la présidence de **Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI**, Premier Maire-adjoint, qui procède à l'appel nominal et désigne **Monsieur Bernard LAUMIERE** en qualité de Secrétaire de séance.

Installation d'un nouveau Conseiller municipal

Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI énonce qu'une nouvelle Conseillère municipale est installée suite à la démission de Madame Claudine NICOLLEAU. En application des dispositions de l'article L-270 du Code général des Collectivités Territoriales, le candidat venant sur la liste « Ensemble sur Etampes » qui est après le dernier élu est appelé à le pourvoir. Il appelle donc Madame Françoise PYBOT et lui souhaite la bienvenue.

FINANCES

1. Débat des orientations budgétaires

En 2014, le budget de la Commune d'Etampes s'inscrit dans un cadre national et international marqué par des cures d'austérité à répétition.

Fidèle à sa stratégie budgétaire soulignée par le rapport de la Chambre Régionale des Comptes du 15 février 2013, le budget 2014 se veut le premier rempart de la défense des intérêts étampois.

Pour la deuxième fois, le budget s'appuiera sur les résultats du Compte administratif 2013 pour une meilleure lisibilité de ses capacités financières.

Malgré les coupes budgétaires dont elle est victime, la Commune maintient son choix d'un haut niveau de services publics.

1) Un durcissement de la contrainte budgétaire par l'Etat

En France, l'Etat fait porter l'essentiel de l'effort de rétablissement des finances publiques sur la réduction des dépenses et par la hausse des recettes fiscales.

Malgré cela, la dette de la France atteint un pic historique de 93,5% du PIB et frôle les 2000 milliards d'euros. Le déficit des comptes publics s'élève à 4,3 % du PIB, soit plus que les 3,7 initialement prévu.

La facture de la politique de rigueur amorcée par le gouvernement s'annonce lourde.

Dans le cadre du pacte de responsabilité, annoncé par le Président de la République en janvier 2014, un nouveau couperet est tombé qui s'est vu confirmer par le nouveau Premier Ministre, le 8 avril dernier.

Pour financer le crédit d'impôt compétitivité emploi, le gouvernement prévoit 50 milliards d'économies dont 10 sur le dos des collectivités territoriales entre 2015 et 2017. Tout cela s'ajoute à l'ardoise cumulée de 3 millions d'euros de l'Etat, de la Région et du Conseil Général envers la Ville d'Etampes.

En 2014, ce sont ainsi 4,35 millions d'euros de recettes en moins qu'Etampes devra assumer.

II) Etampes relève le défi budgétaire imposé

Deux principes ont gouverné la stratégie budgétaire communale : l'exigence et le sens des responsabilités.

L'exigence d'économies et de maîtrise des dépenses de fonctionnement

Elle permet de pérenniser les grands équilibres budgétaires en maintenant un haut niveau de services publics sans avoir recours à une hausse des taux communaux pour la sixième année consécutive.

Depuis des années, une politique forte d'optimisation des moyens a été engagée. Elle sera confortée et amplifiée en 2014.

- Un contrat de performance et d'objectifs sera instauré en partenariat avec les services de la Ville et les organismes paritaires
- Les contrats d'objectifs avec le monde associatif permettront de soutenir la dynamique de réussite

L'exigence au service de l'investissement

En 2014, et conformément à la stratégie budgétaire, ce sont 5 millions d'investissements nouveaux qui seront financés pour répondre à la fois aux besoins d'amélioration du cadre de vie quotidien des étampoises et à la mise en œuvre des grands projets d'aménagement du territoire pour un développement harmonieux des quartiers.

2014 verra notamment la poursuite de l'opération de rénovation urbaine du quartier Saint-Michel, et une nouvelle phase de rénovation de la rue de Gérofosse, des travaux dans les écoles, patrimoine communal...

Le sens des responsabilités : une gestion de la dette en bon père de famille

Les grands équilibres budgétaires et la stratégie communale en matière d'emprunt permettront de réduire à nouveau le stock de la dette. En 2014, ce sera 150 K€, qui cumulés au 2,884 Millions d'euros de 2014 représentent une réduction du stock des emprunts de la Commune de plus de 3 millions d'euros en 2 ans.

900 000 euros de dépenses imprévues seront mis en réserve au budget afin de répondre à d'éventuels besoins nouveaux et de pouvoir, le cas échéant, amplifier le désendettement de la Ville en fin d'année.

III) Etampes 2014 : Une ville qui voit loin pour ses habitants et les générations futures

Etampes affiche ses grands projets :

A) Pour le développement économique et l'emploi local

- La zone du Bois Bourdon va connaître l'installation de nouvelles enseignes, ainsi que la poursuite de l'aménagement du secteur Nord Bois Bourdon,
- La ZAC des Hauts Vallons verra l'arrivée de nouveaux commerces avec une enseigne de restauration et un drive.

- Une identité de pôle de recherche-innovation et d'enseignement supérieur sera développée.
- Le désenclavement du Parc Sud-essor se poursuivra et permettra l'installation de nouvelles entreprises.
- Le développement du cœur de ville et le soutien au commerce local seront un enjeu prioritaire.
- L'amélioration du réseau de transport urbain et du stationnement confortera le développement des commerces de proximité.
- L'accès et la création d'emplois locaux seront favorisés.
- Les clauses sociales seront maintenues et développées dans tous les marchés publics.
- Le budget du CCAS sera abondé de 376 000 euros pour permettre notamment le recrutement d'emplois d'avenir.
- Les actions et le fonctionnement du BIJ seront renforcées pour toujours plus d'efficacité.
- La révision du PLU sera engagée pour doter Etampes d'un outil de plus pour agir pour l'emploi et le développement économique.

B) Pour imaginer et construire la Ville de demain

Depuis 2002, la Ville porte le projet de rénovation du quartier Saint-Michel lequel est en phase de finalisation.

De nouveaux besoins sont apparus auxquels la Ville doit répondre tels que :

- La transformation de l'habitation OPIEVOY de Guinette et la requalification du site pour renforcer le lien social entre le quartier de Guinette et des Hauts Vallons
- Désenclaver le quartier de la Croix de Vernailles
- Créer un pôle administratif pour les services avec un guichet unique au service des étampois

C) Pour des services publics au cœur de la vie des quartiers

En 2014, de nouveaux services publics verront leurs actions renforcées :

- Les services publics offerts à la population au sein des maisons de quartier seront améliorés et développés afin de répondre aux besoins des habitants.
- Etampes se mobilisera pour sauvegarder les services publics de proximité tels que la poste de Saint-Martin, SNCF, Hôpital ...
- La sécurité des habitants sera assurée. Le déploiement de nouvelles caméras verra le jour en 2014, ainsi que le renforcement des équipes de médiateurs de nuit pour assurer toujours plus de lien social.
- La poursuite du dispositif « Voisins vigilants » pour prévenir les cambriolages notamment sera renforcée.
- Les actions en matière de développement durable se poursuivront tel que l'aboutissement du Schéma Directeur d'Assainissement, le lancement du Schéma Directeur de l'Eau, la mise en œuvre du programme de renouvellement des canalisations d'eau, la création d'un appartement témoin pour les économies d'énergie, un nouveau dispositif de participation citoyen : « Vu dans ma rue ! »
- La transformation de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager sera effectuée pour continuer la politique engagée en faveur de la protection du patrimoine.

- *Le renforcement du lien social et intergénérationnel, le développement des actions en faveur de la jeunesse, la mise en place d'un portail internet pour faciliter le paiement des services publics aux familles seront des priorités communales.*
- *Des actions pour répondre aux objectifs d'accessibilité et de lutte contre les inégalités seront mises en œuvre.*
- *La question de la qualité de vie sera contrôlée avec les actions développées en matière de logement avec le lancement d'une nouvelle OPAH, la demande d'intégration au dispositif DUFLOT pour permettre la création de nouveaux logements locatifs à des prix inférieurs de 20% au prix du marché, la création d'un Office Etampois du Logement Social, le dispositif local pour faciliter le logement des jeunes...*

Autant d'actions qui permettent de conforter l'existant et de construire un avenir solide pour les Etampois dans la durée.

Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI laisse la parole à Monsieur Eric DELOIRE.

Monsieur Eric DELOIRE présente le document concernant le débat des orientations budgétaires, à l'aide d'un rétroprojecteur. En 2014, la Ville d'Etampes connaîtra un budget de résistance face aux politiques d'austérité en cours et à venir. A la différence d'un très grand nombre de villes, Etampes a souhaité repoussé le débat des orientations budgétaires après les élections pour respecter le suffrage démocratique qui s'est exprimé au mois de mars 2014 et pour tenir compte d'un environnement contraignant, mouvant et non cadré financièrement comme en atteste la déclaration de Politique générale du nouveau Premier Ministre le 8 avril 2014.

Les mesures d'austérité à répétition décidées à tous les niveaux pèsent sur les moyens d'actions des collectivités locales. Il faut rappeler que les villes n'empruntent que pour investir, améliorer le cadre de vie et soutenir la création d'emploi. La conséquence en est que les villes sont fragilisées. 2014 se présente donc pour Etampes comme une année encore soumise à de très fortes pressions extérieures. Afin de résister à cette politique de réduction des déficits publics, en ayant comme fil directeur le dernier rapport de la Cour des Comptes et en s'appuyant sur le Compte Administratif 2013, une recherche d'optimisation des moyens a été conduite depuis plusieurs mois. Ce premier budget est l'acte fondateur d'une mandature, consistant à faire d'Etampes un pôle de dynamisme et de rayonnement pour tout un territoire.

Depuis 2007, de multiples crises se sont succédées. Après une période de récession historique en 2009, la croissance mondiale reste inégale selon les pays. La croissance est juste au-dessus de 0% en ce qui concerne la France, et le pouvoir d'achat des ménages est passé sous la barre de 0%. Jamais en France impôts et taxes n'avaient été aussi nombreux. Jamais la pression fiscale n'aura été aussi lourde. Plus de 50 milliards d'euros d'impôts nouveaux ont été votés depuis l'été 2012 et près de 150 dispositifs fiscaux créés ou modifiés. La dette française ne cesse d'augmenter et frôle les 2 000 milliards d'euros. Le déficit des comptes publics de la France s'est élevé à 4,3 % du PIB en 2013, soit plus que l'objectif de 3,7 % prévu initialement par le gouvernement. Une nouvelle fois, la France sera obligée de demander l'indulgence de Bruxelles. La France est le sixième pays le plus endetté de l'Union européenne à 28.

La loi de finances adoptée le 19 décembre 2013 fait porter l'essentiel de l'effort de rétablissement des finances publiques sur la réduction des dépenses et par des hausses de recettes fiscales. Outre l'augmentation des taux de TVA décidée fin 2012 et appliquée depuis le 1er janvier 2014, le gouvernement a décidé la suppression de plusieurs niches

fiscales telles que l'abaissement du plafond général du quotient familial, la suppression de la réduction d'impôt pour frais de scolarité et la suppression de la réduction d'impôt sur le revenu des majorations de retraite ou de pension pour avoir élevé au moins trois enfants. A cela s'ajoutent l'instauration d'une taxe carbone qui va renchérir, dès 2014, le prix du gaz et du charbon ainsi que des économies de 6 milliards d'euros à réaliser sur les dépenses sociales où chacun sera touché.

L'avenir s'assombrit pour les collectivités. Elles devront équilibrer leur budget avec des recettes qui ne cessent de baisser et des charges de plus en plus importantes. Le bloc communal (communes et intercommunalités) est le plus touché. Pour financer les 50 milliards du crédit d'impôt compétitivité emploi, le gouvernement prévoit de nouvelles économies sur le dos notamment des collectivités à hauteur de 11 milliards. Elles seront en place dès le 1er janvier 2015 et pour trois exercices. De 2008 à 2013, on compte 3 M€ de dotations en moins. En 2014, les nouvelles taxes devant être supportées par la commune s'élèvent à 1,348 M€. Ainsi depuis 2008, ce sont 4,35 M€ d'emprunt que la Ville aurait pu ne pas souscrire.

Deux principes ont gouverné la stratégie budgétaire communale : l'exigence et le sens des responsabilités, sans avoir recours à une augmentation des taux communaux pour la sixième année consécutive.

L'exigence d'économie se fait par un Contrat d'objectifs et de performance instauré en partenariat avec les services de la ville. La Ville d'Etampes se doit aussi de montrer l'exemple en matière de gestion des deniers publics. A titre d'exemple, 80 000 € d'économies ont été réalisés en matière d'heures supplémentaires. Cet objectif sera reconduit et amplifié en 2014. En concertation avec les services et les organismes paritaires, un Contrat d'objectifs et de performance sera établi. Pour que le mérite de ceux qui s'investissent soit pleinement reconnu, il sera réalisé une réorganisation des services, une adaptation des moyens de fonctionnement, des primes de performances, une révision des modes d'attribution des primes et astreintes, et des heures supplémentaires. On ne peut demander en effet des efforts aux citoyens, et en dispenser les administrations et ses agents. Comme l'a reconnu le Premier Ministre dans son discours de politique générale du 8 avril « Trop de souffrance, pas assez d'espérance, telle est la situation de la France », c'est donc en conscience qu'il faut être encore plus solidaire et acteur de cette mutation profonde de la société.

Une exigence doit être réalisée dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Il s'agit de la sixième année consécutive sans hausse des taux communaux. La taxe foncière sur le non-bâti a baissé de 50 % depuis 1995, quant aux taxes foncières sur le bâti et la taxe d'habitation, elles ont augmenté de 16 % environ. Au niveau national, cette même taxe foncière a augmenté de 26 % et la taxe d'habitation de 89 %. A cette politique municipale du taux 0 % d'augmentation, s'ajoutent le bénéfice pour les Etampois de la renégociation du prix de l'eau et de l'assainissement, une facture allégée de près de 10 % et le maintien des tarifs très modérés en vigueur pour les familles. Après une période d'investissement jamais atteint par le passé (plus de 102 M€) entre 2002 et 2012, la Ville d'Etampes avait, l'an passé, réajusté ses dépenses à un niveau conforme à ses capacités et besoins. En 2014, cette politique cohérente et de bonne gestion sera reconduite avec près de 5 M€ d'investissements nouveaux. Le document présente une perspective de la future Rue de Saclas avec les logements sociaux et les locaux de la CPAM.

La Ville engagera une nouvelle phase de la rénovation de la rue de Gérofosse (Saint-Pierre), entreprendra des travaux de voirie de proximité et poursuivra sa politique d'aménagement et d'embellissement des quartiers. La Ville programme près de 2 M€ pour poursuivre l'opération de rénovation du quartier Saint-Michel, et pour prendre en charge la surcharge foncière rue de Saclas incluant la part du Conseil général de l'Essonne qui s'est désengagé

du programme. En 2013, la Ville s'est désendettée de 2,8 M€. Sans les nouvelles charges imposées par le gouvernement, la ville aurait pu se désendetter de près de 1,5 M€ comme elle l'anticipait. Compte tenu de ces pertes de recettes, la Collectivité se désendettera de 150 000 €. Les intérêts d'emprunt à payer vont donc à nouveau diminuer. Etampes a financé 40 % de ses investissements en autofinancement, ce qui est remarquable.

De plus, il sera inscrit 900 000 € de dépenses imprévues pour faire face aux contraintes financières externes imposées. Si cette somme n'est pas utilisée dans ce cadre, elle servira pour le désendettement. En parallèle, la Ville mènera une gestion patrimoniale active et adhérera à une plateforme Web enchère dédiée aux collectivités qui permet de revendre leurs matériels réformés.

Etampes a pour vocation d'être une terre de dynamisme économique au service de l'emploi local. La zone du Bois Bourdon prendra une nouvelle dimension avec l'installation de nouvelles enseignes et la poursuite de l'aménagement du secteur Nord et ses 22 hectares en faveur de l'activité et du commerce (accueil d'une plateforme logistique créatrice de 250 emplois dont 80% en CDI). L'Etat a été sollicité pour participer au financement de ces aménagements structurants pour le territoire par le biais du Fonds National d'Aménagement Du Territoire. Concernant la ZAC des Hauts-Vallons et du quartier de Guinette, le centre commercial existant sera étendu. L'extension de la Zone d'activités SUDESSOR (12 M€) se poursuivra en lien avec la CCESE. Le soutien au commerce local de proximité est un enjeu prioritaire pour la ville. En faveur du commerce de proximité, une remise en régie du marché des comestibles sera effectuée.

Aider à l'apprentissage et à la formation des jeunes est également un axe prioritaire de l'action communale en établissant des passerelles entre le monde de l'entreprise et celui de l'Education. Pour cela, les filières d'enseignement de cycle supérieur seront développées.

La Ville a lancé une étude pour une remise à plat de son réseau de transports qui sera plus adapté aux quartiers de la ville, plus lisible et favorisera la circulation. Pour répondre à ces problématiques, il faut à Etampes des minibus pour relier les quartiers, doubler la capacité du parking PSR à 550 places et permettre l'utilisation de ce parc relais le week-end.

L'emploi local est une priorité. Ce n'est pas un hasard si le taux de chômage local se situe en dessous de la moyenne départementale. De nombreux projets d'implantations d'entreprises sont en cours. Depuis la mise en place de son pacte de relance en 2009, la Ville a intégré à tous ces marchés publics une clause d'insertion pour les Etampois en recherche d'emploi. Dans le cadre de l'ANRU, cette clause a généré pour la construction de 16 maisons individuelles 2244 heures d'insertion effectuées alors que seules 1770 heures étaient demandées ; pour l'aménagement de la Maison de quartier Camille Claudel : 266 heures effectuées pour 226 demandées ; et pour le chantier en cours de la rue de Saclas : 575 heures effectuées sur les 3265 heures attendues. Sept recrutements ont été effectués en 2013, deux en 2014, six jeunes en contrat d'apprentissage et huit Contrats d'Accompagnement à l'Emploi sont en cours. A la Mission locale, 54 jeunes en emploi d'avenir ont été recensés pour 2013. Le Bureau Information Jeunesse présente également des résultats éloquentes comme en témoignent les graphiques présentés.

Avec la révision du Plan Local d'Urbanisme, la Ville d'Etampes se dote d'un outil supplémentaire en faveur de l'emploi et du développement économique. Au regard de l'évolution de la commune, il est indispensable d'adapter ce document administratif et urbanistique stratégique. L'ANRU 1, la rénovation du quartier Saint-Michel, représente 52 M€ depuis 2002, dont près de 5 M€ de financements communaux pour la reconstruction de 240 logements sociaux et la création d'une maison de quartier (1,5 M€). La création d'équipements publics (voirie, parc urbain, travaux de la voie DERANCOURT pour accueillir les 87 logements sociaux d'EMMAUS HABITAT) et la création d'un équipement polyvalent à

vocation sportive sont à venir. L'ANRU 2 concerne le secteur de Guinette et permet la requalification du site pour renforcer le lien social entre les quartiers de Guinette et des Hauts-Vallons. L'ANRU 3 a pour but de réaliser le désenclavement du quartier de la Croix-de-Vernailles, en créant une nouvelle voie de circulation, ce dernier n'étant actuellement servi que par une seule. Pour accompagner ce changement, un lieu d'accueil pour les habitants a été ouvert.

La Ville lancera cette année son plan de regroupement de services avec le transfert des ateliers municipaux de la rue de l'Égalité vers le site de l'actuel lycée Louis-Blériot, et ce avant la fin de l'année 2014.

Les Maisons de quartier sont des équipements toujours autant appréciés et demandés. C'est pourquoi en 2014, seront instaurés la présence d'un écrivain public le lundi et le vendredi, ainsi que l'organisation d'un banquet regroupant toutes les familles du quartier et l'ouverture supplémentaire en soirée du local pour les jeunes.

Cette année, le bail des locaux situés 75 rue Saint-Martin sera renouvelé pour maintenir le service public de la Poste dans le quartier. La Ville d'Étampes sera au cœur de tous les combats pour maintenir les services répondant aux attentes des habitants.

De plus, vivre en toute tranquillité est un droit. Il doit être assuré dans chaque quartier. Cette évidence a conduit la Ville d'Étampes à prendre des mesures fortes. Même si les chiffres sont en forte baisse, à la différence des chiffres nationaux, cette action doit être renforcée. Les médiateurs sont au nombre de neuf et sont renforcés dans leurs actions par deux médiateurs de nuit. Ils permettent, en véritables agents de proximité, d'anticiper les conflits et de préserver la tranquillité de chacun. Les voisins vigilants sont aujourd'hui au nombre de 18. La ville continuera d'exiger du Ministère de l'Intérieur la reconstruction du commissariat d'Étampes pour offrir des conditions de travail dignes aux policiers et d'accueil décent pour les usagers. 76 caméras de vidéo protection sont actuellement en service et 15 nouvelles seront installées. Ces caméras ne sont pas seulement utilisées dans le cadre de la prévention de la délinquance mais permettent aussi une intervention plus rapide des secours.

Au niveau du développement durable, le Schéma Directeur de l'Assainissement sera poursuivi, un Schéma Directeur de l'Eau Potable sera lancé, un programme de renouvellement des canalisations d'eau et d'assainissement sera mis en œuvre, un appartement témoin sera créé par l'Espace Info Energie et un nouveau dispositif, « Vu dans ma rue », sera mis en place. Concernant le patrimoine, la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager sera transformé en Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine.

En parallèle d'un soutien persistant aux artistes locaux et à une vie culturelle active, la Ville accentuera son action en direction des familles et des quartiers, par un développement du nombre de spectacles à Camille Claudel et au sein de l'école Jean-de-La-Fontaine.

Le Relais Assistantes Maternelles représente 150 assistantes maternelles inscrites et 50 qui bénéficient du jardin d'éveil de la Maison de la Petite enfance, 230 berceaux sur le territoire communal et des ateliers pour les tout-petits. La Ville continuera sa politique en faveur de la réussite des jeunes par un patrimoine scolaire entretenu, des équipes enseignantes soutenues, des parents d'élèves entendus et des enfants respectés. 330 000 € sont alloués chaque année, par la Ville à la Caisse des écoles depuis 2005.

En 2013, le Bureau Information Jeunesse représentait 8000 jeunes sur les actions collectives « hors les murs ». 800 collégiens et lycéens ont été reçus dans les permanences et 2500 accueils individuels ont été réalisés. Le Service Animation Médiation représentait 348 jeunes de 12 à 17 ans de tous les quartiers accueillis pour des loisirs et des sorties. De

plus afin de faciliter la vie des familles, la Commune mettra en place un portail internet unique pour faciliter le paiement des prestations des services publics. Enfin, le programme d'animations et de festivités en direction des aînés sera toujours aussi soutenu. Les liens intergénérationnels seront renforcés. Deux EHPAD seront prochainement opérationnels.

La Ville d'Etampes est un véritable bouclier social. Depuis 2008, par le biais de son CCAS, la Commune a développé de nombreux dispositifs forts, utiles et innovants pour faire face aux effets de la crise économique. Les subventions au CCAS augmenteront, cette année encore, de 26% passant de 1 443 000 € à 1 819 000 €. L'enveloppe du Fonds de soutien du CCAS permettra l'accompagnement de projets professionnels et de formation pour les Etampois les moins favorisés avec un budget plus que doublé entre 2012 et 2013 passant de 12 000 € à 30 000 €.

La santé est également une question prioritaire pour les Etampois comme pour la Ville. Il est indispensable d'apporter des réponses en matière d'offres de soins et d'accessibilité. Il faudra donc proposer la prise en charge d'un poste de médecin au Centre de soins. Mieux prévenir, mieux soigner, mieux garantir l'accès aux soins sont trois grandes priorités toujours au cœur de l'action communale en 2014.

Pour répondre aux objectifs d'accessibilité, un diagnostic sera élaboré pour les bâtiments communaux, l'espace public et les transports pour poursuivre l'action déjà engagée sur la voirie et dans les écoles.

Enfin la question du logement est centrale dans la vie de chacun. Depuis 1995, la Ville a lancé deux OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat) et 988 049 € de subventions ont été octroyées. La Ville d'Etampes demande à être intégrée au dispositif « DUFLOT » afin de permettre à des investisseurs de construire à Etampes et ainsi répondre à une demande de logement de plus en plus forte. La Ville se tient extrêmement vigilante sur les rapports existants entre les bailleurs et leurs locataires. Pour faciliter le logement des jeunes et des jeunes couples, un nouveau dispositif garantissant les risques locatifs a été mis en place et permet à la ville de rembourser la prime d'assurance.

En 2014, la Ville se propose de construire solidement l'avenir des Etampois sur la durée.

Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI annonce que le débat est ouvert.

Monsieur Pascal BONIN souhaite faire une déclaration. Avant cela, il est heureux d'apprendre que la Ville d'Etampes s'est désendettée. Un tract de campagne de la majorité affirmait pourtant qu'il ne s'agissait pas de dettes mais d'emprunts.

Pour Monsieur Pascal BONIN, la présentation de la majorité est toujours la même, d'année en année. Comme à chaque débat des orientations budgétaires, comme à chaque Conseil municipal, comme à chaque Etampes Info, la majorité rejette les difficultés de la Ville sur les méchants habituels tels que l'Etat, la Région et le Département. La majorité ne rate pas ce rendez-vous encore une fois, malheureusement cette fois-ci elle doit s'aventurer sur le chemin de l'avenir. Dans ce document, il est question de remettre à plat la question des heures supplémentaires, des primes. Monsieur BONIN y voit une remise en cause du régime indemnitaire, une rigueur qui cache son nom dans la gestion du personnel. La majorité s'aventure sur ces questions sans avoir au préalable consulté le Comité Technique Paritaire. Dans ce document, il est aussi question de la gestion du patrimoine communal et de la vente de certains biens. La majorité a tellement besoin d'argent qu'elle en arrive à vendre le bien commun. Elle a endettée la Ville, maintenant elle la ruine.

Enfin, il est question d'une gestion en « bon père de famille » en ne réalisant que les investissements nécessaires. Un bon père de famille aurait réagi bien plus tôt avant d'endetter ses enfants. La majorité ne réalise que ce qu'elle peut, à savoir peu. Le budget

continue cette mise en panne de la Ville. Il ne commentera pas les pseudo-propositions qui reviennent d'année en année ou qui sont pillées dans les programmes de l'opposition. Durant la campagne, les tracts de la majorité ne mentionnaient aucun projet. Maintenant, les projets de l'opposition apparaissent. Madame Marie-Thérèse WACHET l'avait mentionné, la majorité manque d'imagination.

Les membres de l'opposition seront des voisins vigilants. Vigilants à l'évolution de la dette, vigilants aux conditions de travail du personnel, vigilants à la gestion des biens communs, mais surtout vigilants aux méthodes clientélistes caractérisant les mandats précédents et coûtant cher à la ville.

Ceci était la déclaration faite au nom de la liste « Etampes qui ose et agit ». Encore une fois, cette liste constate l'absence de Monsieur le Maire et ne souhaite pas rester à ce Conseil municipal. Il remercie les élus pour leur écoute.

Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI le remercie. Il précise que la majorité n'a pas attendu l'imagination des élus de l'opposition pour établir ses orientations budgétaires. Si une grande part des étampois a fait confiance à la majorité il y a quelques mois, cela signifie que les idées de cette dernière leur convenaient. La majorité a ses propres idées, fidèles à sa ligne directrice. Effectivement, la Ville d'Etampes a emprunté. Monsieur Jérôme GUEDJ, Président du Conseil général de l'Essonne, lors d'une émission de télévision a lui-même dit qu'emprunter est sain. En effet, emprunter permet de construire du patrimoine public. Le Président du Conseil général de l'Essonne et le Maire d'Etampes sont sur la même longueur concernant la création du patrimoine public.

La Ville d'Etampes a emprunté, s'est endettée et se désendette. Un bon père de famille s'endette lorsqu'il emprunte pour construire et se désendette en remboursant les emprunts. Lors du plan de relance, la majorité a mis en place une action de remboursement des emprunts.

Monsieur Pascal BONIN le remercie et annonce qu'il va quitter la séance.

Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI remarque son esprit républicain en quittant de cette façon le Conseil municipal et en ne prenant pas part au vote, ce qui avait déjà commencé à l'élection du Maire et de ses adjoints. Le vote même s'il est blanc est important lorsqu'on est républicain et que l'on se réclame de la démocratie.

Monsieur Pascal BONIN quitte la séance.

Monsieur Mathieu HILLAIRE souhaiterait que la troisième page du document de présentation soit affichée. Il y note le terme de « très fortes pressions extérieures ». Il voudrait savoir si des miradors seront installés à Etampes et si la majorité fera vivre Etampes comme un petit village gaulois. Le Député-maire est partie prenante de ce genre de politique depuis l'époque de Monsieur SARKOZY.

Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI affirme que peu importe à Monsieur le Maire que ce soit Monsieur SARKOZY, Monsieur AYRAULT ou Monsieur VALLS.

Monsieur Mathieu HILLAIRE remarque qu'en étant d'accord avec l'austérité, on peut voter tous les budgets. Il veut savoir de qui la majorité se protège, de l'austérité ou du parti socialiste.

Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI répond que la majorité ne se protège de personne. Elle se protège de l'Etat réduisant les subventions et des déficits structurels.

Monsieur Mathieu HILLAIRE cite un passage de la cinquième page : « Jamais, en France impôts et taxes n'avaient été aussi nombreux ». Ceci est un point qui caractérise la différence entre la majorité et l'opposition. L'opposition n'est pas contre l'impôt car il permet une plus juste répartition des richesses. Il cite un autre passage : « Jamais la pression fiscale n'aura été aussi lourde ». Avec de tels propos, il semble que la majorité ferait passer Monsieur le Président GISCARD D'ESTAING, avec le taux marginal d'imposition sur le revenu à 60%, pour un gauchiste. Il est assez étrange de constater cela. De plus, la majorité se plaint des coupes de 50 milliards.

Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI rétorque que la majorité d'Etampes n'est pas la seule à s'en plaindre, plus de cent députés du Parti Socialiste s'en plaignent aussi.

Monsieur Mathieu HILLAIRE affirme que ce qui l'intéresse dans ce débat est de savoir le positionnement politique de chacun des membres du Conseil municipal. Aujourd'hui, les Conseillers municipaux prônent les services publics comme jamais. Aujourd'hui, on assiste à la valse des milliards. Monsieur GUEDJ, cité précédemment, met en avant une économie de 50 milliards, Monsieur DELOIRE 80 milliards et Monsieur COPE 130 milliards. La majorité se plaint de la gestion des services publics alors qu'elle ne possède pas l'argent nécessaire à leur fonctionnement et qu'au niveau national elle prône des coupes budgétaires comme jamais.

Madame Marie-Claude GIRARDEAU souligne que la majorité d'Etampes n'est pas au pouvoir au niveau national.

Monsieur Mathieu HILLAIRE insiste sur le fait que la majorité se plaint des coupes budgétaires alors qu'à un plus haut niveau elle est d'accord avec ces mêmes coupes. Cela est honteux. Les étampois le subiront au quotidien et les services publics seront de plus en plus déplorables.

A la dixième page du document, il constate que la baisse a commencé lorsque Monsieur SARKOZY était au pouvoir. Monsieur SARKOZY et Monsieur MARLIN font la même politique.

A la douzième page, il constate une gestion jamais vue dans le public : la « rémunération au mérite ». Pour sa part, ce mode de gestion est choquant.

Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI ne voit pas où il est question de cette rémunération au mérite.

Monsieur Mathieu HILLAIRE se corrige, la référence au mérite est à la treizième page. Les « primes de performance » signifient que certains agents contribueraient plus que d'autres. Il n'adhère pas du tout avec cela. Ce qui est inquiétant est le rognage sur les heures supplémentaires. Cela signifie que soit les services étaient inefficaces et mal gérés auparavant, soit il s'agit d'une ponction sur le pouvoir d'achat. La facture de la droite à Etampes représente 200 euros par agent.

Monsieur Jean-Claude TOKAR précise que lorsque les heures sont défiscalisées et refiscalisées, cela est plus compliqué.

Monsieur Mathieu HILLAIRE affirme que les agents des services publics à Etampes vont se poser une question : que va-t-il se passer s'ils n'ont pas collé d'affiches pour la majorité durant la campagne ?

Madame Marie-Claude GIRARDEAU déclare ne pas suivre le discours de Monsieur Mathieu HILLAIRE.

Monsieur Mathieu HILLAIRE demande si les agents qui ont collé des affiches pour la campagne de Monsieur Franck MARLIN auront des bons points supplémentaires. Ils se poseront la question, et cela est grave.

Madame Marie-Claude GIRARDEAU voudrait comprendre les insinuations faites et souhaiterait que Monsieur Mathieu HILLAIRE précise clairement ses pensées.

Monsieur Mathieu HILLAIRE explique qu'un salarié doit savoir où est la barrière entre la vie privée et la vie professionnelle. Si un agent voit ses collègues coller ou distribuer des tracts, il se posera des questions tout le temps. L'évaluation que la majorité mettra en place comportera une partie objective et une partie subjective.

Monsieur Jean-Claude TOKAR rétorque à Monsieur Mathieu HILLAIRE que les agents de la Ville sont également des citoyens.

Monsieur Mathieu HILLAIRE nie. Un conflit d'intérêt existe lorsque des agents collent des affiches. Il aurait été préférable de leur demander de rester en retrait.

Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI souligne que cela n'influera pas sur les critères d'évaluation.

Monsieur Mathieu HILLAIRE met en avant la gestion du stress des agents. Elle a augmenté. On sait comment les services sont managés et cette question remonte. Il faut la prendre en compte. Il faudrait que la Ville prenne un cabinet extérieur pour mesurer l'impact de cette gestion mise en place par la majorité, à savoir le niveau du stress avant et après. Monsieur le Maire, n'ayant jamais travaillé, ne sait peut-être pas ce qu'est ce stress.

Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI souligne que tous ont travaillé, peut-être même plus que Monsieur Mathieu HILLAIRE, compte tenu de son jeune âge.

Monsieur Mathieu HILLAIRE a une autre question concernant la page 21. L'autofinancement dont il est question, est-il brut ?

Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI répond qu'il est brut.

Monsieur Mathieu HILLAIRE demande si la majorité pense qu'un seul médecin pour le centre de soins sera suffisant pour répondre à la demande de la population.

Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI est conscient de cette demande. Pour l'instant, le souhait de la majorité est d'adjoindre un seul médecin.

Monsieur Mathieu HILLAIRE rétorque que la majorité ne répond pas à la demande de la population.

Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI affirme que les efforts sont dirigés pour en trouver un, cela sera un bon début de convaincre un médecin de s'installer dans le centre de soins.

Monsieur Mathieu HILLAIRE propose d'essayer d'en convaincre plusieurs.

Madame Marie-Claude GIRARDEAU remarque que ce n'est pas si simple et constate un manque de connaissances.

Monsieur Mathieu HILLAIRE voudrait savoir si le graphique de la page 34 du document concerne un trimestre.

Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI confirme. Il s'agit du dernier trimestre 2013.

Monsieur Mathieu HILLAIRE s'interroge sur les projets de l'ANRU, s'ils sont déposés et quel est leur état d'avancement.

Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI explique que le projet n°1 de l'ANRU se poursuit et est en phase d'achèvement. Une partie a été réalisée. Le projet concernant le terrain DERANCOURT se fera prochainement.

Monsieur Bernard LAPLACE déclare avoir été aujourd'hui en réunion de travail avec Monsieur le Sous-Préfet et le Directeur de la Direction Départementale des Territoires (DDT) pour aborder divers points. Il s'agit d'un chantier qui débutera au plus tard au mois de septembre avec la construction de 87 logements.

Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI précise qu'en ce qui concerne le projet n°2 de l'ANRU, Monsieur le Préfet est venu quelques semaines auparavant, pour finaliser le premier projet et envisager le deuxième.

Madame Marie-Claude GIRARDEAU indique que Monsieur le Préfet est tout à fait convaincu par ce second projet et souhaite le pousser.

Monsieur Mathieu HILLAIRE demande quel est le calendrier prévisionnel précis sinon le document n'est rien de plus qu'une brochure pour touristes.

Monsieur Jean-Claude TOKAR signale que le premier projet de l'ANRU aura duré dix ans.

Monsieur Mathieu HILLAIRE désire connaître le calendrier du deuxième et troisième projet.

Monsieur Jean-Claude TOKAR lui répond que cela nécessite tout un processus.

Monsieur Bernard LAPLACE souligne l'importance pour la Ville d'Etampes d'être prête pour le deuxième projet de l'ANRU, car les villes prêtes seront les premières servies et leurs dossiers traités.

Monsieur Mathieu HILLAIRE constate que, selon la page 47 du document, de nouvelles caméras de vidéo-protection seront installées.

Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI confirme que 15 caméras seront installées, s'ajoutant aux 76 existantes.

Monsieur Mathieu HILLAIRE pense qu'il serait intéressant de communiquer les chiffres bruts transmis par les commissariats concernant ces caméras. Il rappelle les nombreux braquages, le coup de poignard en Centre-ville et demande si les caméras ont empêché cela. Il a entendu dire que la caméra permettait d'enfoncer un peu plus fort la pédale d'accélérateur de la voiture de la Police nationale, afin qu'ils se rendent plus rapidement sur les lieux.

Monsieur Eric DELOIRE précise qu'il évoquait la voiture de pompiers.

Monsieur Mathieu HILLAIRE affirme qu'aucun étampois ne croira cela. A part mettre sous surveillance la population et faire penser que son voisin est un potentiel agresseur, ces caméras n'ont aucune utilité.

Monsieur Jean-Claude TOKAR souligne l'existence de demandes pour ces caméras.

Monsieur Mathieu HILLAIRE indique qu'il faudrait « remplir les frigidaires » avant de mettre la population sous surveillance.

Monsieur Mathieu HILLAIRE désirerait connaître le fonctionnement du dispositif « Vu Dans Ma Rue », évoqué à la page 48.

Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI répond que les informations arrivent aux Services techniques. Ce dispositif n'est pas à confondre avec celui des Voisins Vigilants ou la vidéo protection. Il concerne plus le développement durable et la qualité de vie.

Monsieur Mathieu HILLAIRE voulait juste revenir à un détail concernant les heures supplémentaires vis-à-vis des agents. Il est dit qu'une demande sera faite aux agents. Il aimerait savoir quel effort ont fait les élus par rapport à leurs indemnités.

Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI rappelle que ce sujet a déjà été évoqué, elles sont passées de 33% à 25%.

Monsieur Mathieu HILLAIRE remarque que cela est imposé par la loi.

Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI le contredit. Il ne s'agit pas de la loi, les élus auraient pu choisir 50%.

Monsieur François JOUSSET souhaite apporter sa modeste contribution au débat. Grâce à ce document sur les orientations budgétaires, il découvre enfin le programme de la majorité, un mois après les élections. Dans ce dernier, on retrouve un grand nombre d'idées développées par l'opposition. Il évoque un ami, souvent plagié, qui se consolait en se disant que les copies étaient meilleures. L'opposition pourrait se contenter de cela si la copie de la majorité n'était pas quelque peu frelatée, imprégnée d'un dogmatisme fort éloigné de son idéal politique. Il souligne le manque d'originalité de Monsieur le Maire. Il se demande si ce document est un budget ambitieux et maîtrisé ou s'il s'agit d'un tour de passe-passe, masquant une réalité et des faits en émettant des critiques acerbes envers le Gouvernement, la Région et le Département.

Le sous-titre de ce document évoque un « budget de résistance face aux politiques d'austérité en cours et à venir ». Il remarque que la majorité a oublié son passé lui incombant. La représentation faite dans ce document confirme la persistance de la crise, sans toutefois dire qu'elle résulte d'un choix politique qui laisse les riches s'enrichir toujours plus alors que le reste de la population s'appauvrit. Ce choix politique, inauguré sous le gouvernement de Monsieur SARKOZY, persiste et s'aggrave. L'espoir suscité par l'élection de Monsieur HOLLANDE fait place à la déception. Le seul passage a été celui de « l'anti-sarkozisme » à « l'anti-hollandisme ». L'Etat prévoit 50 milliards d'euros d'économie d'ici 2017, principalement sur le dos de la population pendant qu'il en donne au moins autant à ceux qui n'en ont pas besoin, sans contrepartie tel que le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), un cadeau de 20 milliards d'euros aux entreprises.

Le Front de gauche avance des propositions qui visent à frapper les hauts revenus et à réagir avec efficacité contre la fraude fiscale qui tourne autour de 80 milliards d'euros par an. Monsieur Eric BOCQUET, Sénateur, a établi un rapport à ce sujet et avance des propositions. Maintenant, le Gouvernement doit agir. « L'ennemi, c'est la finance » a déclaré Monsieur le Président de la République, mais que fait-on contre cet ennemi ? Actuellement, la finance se porte à merveille. Les champions du CAC 40 n'ont jamais été aussi riches et les salaires des patrons des grandes entreprises aussi élevés. Ces entreprises du CAC 40 ont dégagé en 2013 environ 80,6 milliards d'euros de bénéfices, soit une hausse estimée à 16 % par rapport à 2012. Elles ont prévu de redistribuer 39,9 milliards d'euros en 2014 aux actionnaires contre 39,8 milliards en 2013. On pourrait aussi évoquer les banques faisant des bénéfices record comme le stipule la presse économique spécialisée. La BNP, par exemple, a enregistré un bénéfice de 6,55 milliards d'euros et le groupe Société Générale un bénéfice net de 774 millions d'euros. Et que dire de cette information qui a fait couler tant d'encre en 2012 ? Les 500 plus grosses fortunes françaises ont augmenté de 25 % et

affichent une somme cumulée de 330 milliards d'euro, 16 % du PIB du pays. Ce sont pourtant les mêmes qui bénéficient du CICE et des dispositifs d'allègements fiscaux mis en place par le gouvernement dit de gauche.

La conférence de presse de Monsieur le Président de la République et son pacte de responsabilité démontre la folie de ceux qui gouvernent. Leur entêtement à coller aux dogmes libéraux dictés par Bruxelles met le pays et le peuple dans une situation extrêmement difficile. Les recettes proposées, depuis 40 ans, sont pires que les problèmes eux-mêmes. Si le seul cap du gouvernement est de satisfaire les critères austères de la Commission européenne, et notamment la règle des 3 % de déficit, alors il fait un pari dangereux avec l'avenir. Mais la majorité ne doit pas se croire exonérée pour autant de toute responsabilité. Si l'austérité est la mission de l'actuel gouvernement, les membres de la majorité en ont été avec leurs amis de l'UMP les pourvoyeurs sans scrupule. La majorité est idéologiquement et fondamentalement favorable à cette austérité. Le sursaut est aujourd'hui une nécessité indiscutable, et l'heure est à une alternative construite sur un désir partagé de transformation sociale. Les élus communistes ont rappelé ce rapport, resté fort discret, du très libéral FMI stipulant que les politiques d'austérité mènent dans le mur. Il est faux de dire que les caisses sont vides, l'argent existe. Tous les organismes officiels le disent. Il faut juste avoir la volonté politique de s'attaquer à la finance.

Par ailleurs, Monsieur JOUSSET fait toujours la proposition de taxer les revenus financiers à 0,5%, ce qui participerait aux dépenses communales à hauteur de 560 euros par an et par habitant. Sachant que la dette par étampois est aujourd'hui de 2350 euros, cela donnerait un peu d'air à la gestion calamiteuse de la majorité. Les élus communistes et du Front de Gauche constatent une réelle convergence de point de vue de pratiquement tous les élus sur les réductions budgétaires décidées par le Gouvernement. Tout cela évidemment pèse déjà sur le budget communal, et donc sur les attentes de la population vis-à-vis de la Commune. "Toutes les collectivités doivent faire un effort" est-il dit. Non, l'opposition refuse ces réductions qui auront des conséquences sur les habitants de la Ville et sur les services rendus aux usagers.

Dans la vie quotidienne d'une très grande majorité des concitoyens, la réalité est qu'aucun changement réel n'a eu lieu. Les politiques d'austérité perdurent, le pouvoir d'achat est en berne. Le chômage atteint un taux inégalé depuis 50 ans. Les acquis du Conseil National de la Résistance continuent d'être remis en cause. Aujourd'hui, les droits fondamentaux, c'est-à-dire le droit à un emploi, au logement, à la santé, à l'éducation, pourtant inscrits dans notre Constitution ne sont plus assurés.

8,7 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté, ou plutôt survivent. Plus de 2,6 millions d'enfants sont pauvres en France. Les retraités ont perdu entre 10 à 20 % de leur pouvoir d'achat en raison des réformes successives des retraites. 4 millions de ménages sont touchés par la précarité énergétique. 20 % des Etampois vivent aujourd'hui avec moins de 954 euros par mois et pour l'ensemble de la population le pouvoir d'achat ne stagne pas, il diminue, si on prend en compte toute les augmentations et les ponctions. Des centaines de familles sont en situation d'impayés, les dossiers d'endettement se multiplient, des gens couchent dans la rue ou dans des cabanes de misère, aux portes de la cité. Les associations caritatives sont débordées. Il faut une action forte dans la Ville et ces faits, ces chiffres, l'opposition ne manquera jamais une occasion de les rappeler à la majorité.

Le Conseil municipal est attaché au développement de la Ville, à son rayonnement, à son attractivité, encore faut-il ne laisser personne sur le bord du chemin. Le Conseil municipal a un devoir de solidarité et de fraternité. Et en même temps, cette année encore, 7 000 foyers français bénéficieront en moyenne de 100 000 euros d'allègement de leur fiscalité, pour ce qui concerne l'impôt sur la fortune (ISF). Mais sans doute se plaindront-ils encore de cet impôt qu'ils subissent.

Alors, Monsieur JOUSSET, élu communiste, souhaite que la Commune soit un amortisseur social pour aider la population à supporter les effets de la crise qu'on lui impose, sans augmenter les impôts locaux, ce qui là encore suppose des choix. Il ne souhaite pas que les seuls crédits de fonctionnement supportent la baisse des dotations. Evidemment, l'investissement, outre qu'il permet l'octroi de subventions et est valorisant pour la municipalité, est d'un intérêt économique non négligeable, et Monsieur JOUSSET est pour qu'il se poursuive à un niveau mesuré en fonction des besoins réels de la Ville en matière d'équipements et de fonctionnement. Mais il est possible d'avoir un budget équilibré, avec une bonne proportion d'autofinancement, sans pour autant faire les bons choix. L'opposition fait des propositions car il s'agit bien de regarder les choses par rapport aux effets sur le budget des ménages et non simplement par rapport à ce qu'on met dans l'assiette.

Son expérience aujourd'hui lui montre que ce qu'il propose est possible et qu'il s'agit bien de choix politiques et idéologiques. Il y a toujours de l'argent pour les projets de la majorité mais jamais pour les propositions de l'opposition. Il ne votera pas le prochain budget pour cette raison, entre autres.

Sur l'évolution des logements sociaux, si les gens demandent des logements sociaux, ce n'est pas simplement parce que la Ville est belle et attractive, mais aussi parce qu'ils ne peuvent pas prétendre à autre chose. Or, la majorité ne propose pas de logement pour les ménages les plus démunis. Tout à l'heure, une chose a frappé Monsieur JOUSSET à la page 61 du document. Il s'agit de l'évocation de la loi DUFLOT justifiée non sur le fait que cela permettra à des étampois de se loger plus facilement, mais que cela attirera les investisseurs. Et cela est tout à fait révélateur. Une lecture attentive des différents budgets montre qu'entre les paroles et la réalité, il y a un delta qui valide les remarques de l'opposition. En effet, une grande partie des investissements prévus ne sont pas réalisés ou reportés d'une année sur l'autre. C'est un mode de fonctionnement difficile à comprendre dans le cadre d'un budget dit maîtrisé.

Cependant, il est difficile de lever totalement le pied sur les investissements, symboles de dynamisme et de retombées économiques locales. Les économies ciblent donc plutôt le budget de fonctionnement.

Dans cette nouvelle étape municipale et intercommunale qui couvre la période 2014-2020, l'opposition propose au débat des axes de travail et des propositions. Elle réaffirme, au vu de la politique du gouvernement depuis mai 2012, son désaccord et elle repose sur trois grands axes piliers du programme du Front de Gauche à savoir une répartition des richesses plus juste, la rénovation des institutions démocratiques et une autre construction européenne. Voilà quelles sont les ruptures nécessaires et attendues qui ne sont pas engagées.

Ce qui est paradoxal, est que malgré les reports et les dépenses non réalisées, la dette peine à diminuer. La majorité annonce environ 3 millions d'euros sur deux années cumulées. A la lecture des comptes administratifs à venir, il sera possible de constater quelle est la réalité de cette affirmation. Toujours est-il qu'à ce rythme, il faudrait encore dix ans pour revenir à un niveau moyen d'endettement, ce qui de toutes façons ne sera pas le cas puisque la majorité prévoit cette année seulement 150 000 € de réduction de la dette. Comment la majorité peut-elle avoir le culot d'annoncer à la page 9 qu'elle aurait pu éviter d'emprunter 4,25 millions d'euros ? Ce choix a été fait délibérément, en toute connaissance et à une époque où l'UMP gouvernait la France, ce que la majorité se garde bien de dire.

Ce que Monsieur JOUSSET voit dans ce document, est qu'une histoire est vendue, mais une autre est subie. Au final, un seul et unique message pour les étampois comme pour l'ensemble des français : « ça va saigner, ponctionner à tous les étages sauf à celui des maîtres de maison, bien entendu ». Pour l'Etat et ses opérateurs, avec l'annonce du

maintien du gel du point d'indice pour les fonctionnaires, pour les collectivités territoriales, avec une ardoise de 11 milliards d'euros de baisse des dotations d'ici 2017, pour la santé et la sécurité sociale avec la confirmation des 21 milliards d'euros, cela est sans précédent, amputés dans les dépenses de santé et de sécurité sociale. Le Premier ministre porte une attaque sévère avec l'annonce de la non-revalorisation des prestations d'ici octobre 2015, ce qui aura des conséquences très douloureuses, notamment pour les retraités.

« Plus vite, plus fort », en effet, mais en aucun cas « plus juste ». Si le Premier Ministre retouche à la marge les arbitrages sur l'affectation des 50 milliards d'économies, sans consultation du Parlement et des partenaires sociaux, le pacte de responsabilité est gravé dans le marbre d'une austérité que surveille de près la Commission européenne et le patronat.

La majorité critique la politique gouvernementale, mais elle oublie un peu vite qu'elle a été inaugurée par un certain Monsieur Nicolas SARKOZY avec ses réformes fiscales, sociales et territoriales. Car faut-il rappeler ce qu'est la réforme des collectivités de Nicolas SARKOZY ? Il s'agit de la main basse de l'État sur les collectivités. En en faisant de simples rouages de l'État, elles ne peuvent plus être les espaces de résistances et d'initiatives locales au service des populations que les élus voudraient qu'elles soient. Il s'agit du renforcement des inégalités entre les territoires. Avec la création d'une carte imposée de l'intercommunalité, les communes existantes sont vouées purement et simplement à disparaître, creusant un peu plus l'inégalité entre les territoires en les mettant en concurrence. On en voit aujourd'hui les conséquences avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Il s'agit aussi de la casse de la démocratie de proximité, du démantèlement du service public local comme celui de l'eau que la majorité a livré au privé. Il est annoncé un allègement de facture de 10% comme une victoire alors qu'il aurait pu être mieux fait en régie publique.

Les élus du Front de gauche veulent une réforme qui institue le partage des décisions entre citoyens et élus, qui valorise le rôle et le travail des élus, qui donne les moyens financiers aux Collectivités territoriales, pour pouvoir conduire leurs politiques, qui favorise le développement des services publics et un nouveau mode de développement, qui ouvre les collectivités sur des coopérations entre elles et avec le reste du monde, qui donne à l'État un rôle de régulation et de répartition pour faire reculer les inégalités.

Comment porter un projet ambitieux pour la Ville, tout en programmant l'austérité budgétaire partout ? Un budget communal pauvre est un projet communal pauvre. Dans toutes les propositions, toutes les interventions que Monsieur JOUSSET a pu faire au Conseil municipal, un seul objectif l'animait, rendre la Ville plus solidaire, dans un contexte marqué par l'explosion des inégalités sociales et territoriales.

Partout, les salaires sont bloqués. Pourtant, les niveaux des loyers restent élevés à ÉTAMPES pour une population trop modeste aux yeux de la majorité, aucune construction de logements à loyer modéré en vue. Les prix et les impôts augmentent en dépit du « leitmotiv de la majorité » : 0 % d'augmentation des taux. Tout cela n'est que poudre aux yeux quand on voit l'évolution de l'assiette et la ponction réalisée par la Communauté de communes.

Energie, loyers et charges, fiscalités, alimentation, déplacement, nombreux sont ceux qui souffrent de l'affaiblissement de leur pouvoir d'achat et la vie quotidienne s'en ressent durement. L'activité économique locale accuse également le coup et de nombreux commerçants peinent à maintenir leur activité. L'austérité entraîne la récession. La majorité prévoit dans son document qui ressemble plus à un projet électoral après l'heure qu'à une véritable orientation budgétaire, une « redynamisation du commerce local ». Qu'en est-il exactement ? Rien n'est dit. Du superficiel, des mots, du « blabla », voilà ce qui compose en réalité ce document d'orientation.

Evidemment, la majorité compense ses difficultés à aborder les questions sociales par un trop plein sécuritaire. Il aurait été étonnant que ce document ne soit pas le digne vecteur d'une politique sécuritaire, à laquelle la majorité elle-même sait qu'elle n'apporte rien à la Ville. La vidéosurveillance est un mythe technologique dont la majorité se fait le relai sans discontinuer. Peut-être est-il temps de tirer des conclusions, quelques années après sa mise en service. Comme depuis le début, la question ne sera pas abordée sous un angle philosophique : est-ce bien ou mal d'être en permanence sous l'œil des caméras. Monsieur JOUSSET reste à un positionnement politique sur l'impact et le coût de la vidéosurveillance pour la Commune, car on ne peut se contenter du sempiternel : « Qui n'a rien à se reprocher, n'a pas à craindre la vidéosurveillance ».

En effet, alors que les études scientifiques non inféodées à des lobbys sécuritaires prouvent à la fois le peu d'efficacité et le coût exorbitant de la vidéosurveillance, des communes comme ETAMPES continuent de s'équiper. A ETAMPES, cela se traduit par 15 caméras supplémentaires. Quelle est la motivation ? Faire de la démagogie auprès des électeurs ? Cela a été sous la présidence de Nicolas SARKOZY une injonction de l'Etat. Et cela continue de l'être aujourd'hui. En 2013, Manuel VALLS a imposé que le fond de l'Etat reste stable. Mais comment la vidéosurveillance est-elle perçue pour le moment ? Une partie de la population est en demande, celle en particulier qui ressent le plus le sentiment d'insécurité, ce qui n'est pas forcément liée à l'expérience réelle de l'insécurité. Cette population se dit rassurée (personnes âgées, commerçants de centre-ville). Une autre partie de la population y est indifférente. C'est pourquoi, dans les villes où la vidéosurveillance est mise en place, les élus ne rencontrent pas de résistance et s'en servent activement auprès des électeurs.

Ainsi les choses se passent-elles à ÉTAMPES, même si les agressions physiques parfois graves continuent à avoir lieu au centre même de la ville sans que la vidéosurveillance n'apporte de solution concrète. Son coût est exorbitant même en tenant compte des dotations qui émanent de l'Etat pour son installation. Monsieur JOUSSET tient à rappeler les coupes sombres dans les effectifs de la Police Nationale : 18 % de policiers en moins durant le mandat de Monsieur SARKOZY. Comme pour la casse de la Protection Juridique de la Jeunesse, de l'Education nationale : on n'éduque plus, on réprime. Il n'y a pas de fatalité à l'appauvrissement des politiques publiques ni à l'austérité budgétaire. Du personnel est censé visionner ce que filment des dizaines de caméras, qu'en est-il réellement ? Ce personnel est humainement incapable de se concentrer des heures durant sur les écrans. Ces caméras, personne ne les visionne la nuit ou les week-ends. Cela n'a pas de sens. Comment expliquer autrement le petit trafic de substances illicites qui se développe sous l'œil même des caméras ?

Il n'est pas le seul à pointer la quasi-nullité des effets de la vidéosurveillance sur la délinquance. La Cour de comptes pointe elle aussi : « des modalités contestables d'installation et d'exploitation ». Avec tout ce que coûte cette vidéosurveillance au contribuable, on pourrait faire des choses nettement plus intéressantes pour le bien-être de la population et en termes de prévention, tout en laissant à la Police Nationale ce qui entre dans ses prérogatives à savoir les crimes et délits. Il préconise donc une autre utilisation de l'argent public, sans escroquer la population sur le sentiment d'insécurité.

Enfin, pour conclure, même s'il n'a pas abordé ce soir tous les sujets qu'il aurait voulu, comme le CCAS dont est exclu tout membre de l'opposition au Conseil d'administration, comme les transports, la santé, etc. La majorité peut continuer à copier mais elle doit au moins respecter l'original. Elle annonce par exemple la création d'un emploi de médecin au centre de soins, ce qui semble bien au premier abord. Mais elle sera vite rattrapée par la réalité qui est la désertification médicale de la région Sud Essonne. Alors si la majorité veut « voir loin » comme elle l'écrit en tête de 38 pages de son document, elle doit y mettre l'ambition qui convient. Il est possible de reprendre ainsi tous les sujets et montrer la

contradiction entre les effets d'annonce et les moyens envisagés. Tout y sonne faux et le ton n'y est pas.

Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI le remercie pour cet éclairage national voire international. En ce qui concerne ETAMPES, il est ravi de constater que Monsieur JOUSSET le rejoint sur le fait que les communes ne doivent pas subir les économies mises en place par le gouvernement.

Monsieur François JOUSSET précise qu'il propose autre chose.

Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI indique que la majorité reste fidèle à son cadre. Ce cadre a été initié depuis un certain nombre d'années. Le bilan sera réalisé à la fin du mandat par les Etampois. La majorité maintient sa position. La part communale des impôts locaux ne sera pas augmentée. Si les impôts augmentent, la Ville d'Etampes n'en sera pas responsable.

Monsieur François JOUSSET souligne l'augmentation des impôts de l'intercommunalité, et la ville d'Etampes y a sa part.

Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI précise que le débat des orientations budgétaires de l'intercommunalité n'a pas encore eu lieu. Quant au CCAS, un représentant de l'opposition y siège. La solidarité à Etampes existe, la preuve en est l'augmentation de 26 % du budget du CCAS atteignant presque 1,9 M€. Comme en 2013, non pas avec un budget d'austérité mais un budget très fin, les mêmes services publics seront maintenus. La majorité n'est pas responsable des politiques d'austérité. La majorité agit de la même façon sous quelque gouvernement que ce soit. Elle est motivée par l'intérêt général des Etampois. Le service public ne sera pas bradé. Quand une délégation de service a eu lieu sur l'eau, la régie publique revenait plus cher, compte-tenu de la spécificité d'Etampes. Il demande quel choix aurait fait Monsieur JOUSSET.

Monsieur François JOUSSET concède qu'il aurait choisi le moins coûteux. Mais cette question ne peut attendre simplement un oui ou un non.

Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI précise que le marché aux comestibles sera remis en régie, dans l'intérêt des Etampois. La majorité ne suit donc pas d'idéologie.

Monsieur Mathieu HILLAIRE remarque qu'une régie publique ne paie pas l'impôt sur la société. Juridiquement, une régie publique est donc moins chère que le privé.

Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI répond que la majorité n'a pas analysé la situation en tenant compte de l'impôt sur la société, mais en tenant compte du côté technique et géothermique. Le Conseil municipal doit faire en sorte que l'intérêt général prévaut pour ces orientations budgétaires.

Le Conseil municipal prend acte du débat des orientations budgétaires.

La séance est levée à 20h50.